

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE  
du 12 juin 2018

Présents :

Mes MARX, NICOLAS, Mrs CORNU, YALTIN, parents d'élèves élus.  
Mr PERNIN, Délégué Départemental de l'Education Nationale.  
Mes PÉTOLAS, COLARD, REZKALLAH et Mr THÉVENET enseignants.  
M. GUILLEMIN, représentant la Mairie.

Absents excusés :

Me BAÏRI, I.E.N Besançon 3.

Absente :

Me REZKALLAH, enseignante

**Fusion des deux écoles :** A compter de la rentrée scolaire 2018 les deux écoles constitueront l'école primaire de Novillars, 7 postes d'enseignants y sont rattachés, une seule direction assurée par Mme PARA-LOOPEZ.

Le fonctionnement de l'école maternelle ne devrait pas changer. Le compte à La Banque Postale est conservé, pas de changement concernant le traitement financier pour la mairie. Le compte sera géré par les enseignants de l'école maternelle.

**Effectifs prévus rentrée 2018 :**

L'école de Novillars est inscrite en politique de la ville, de nouveaux seuils d'ouverture/fermeture sont maintenant appliqués à notre école. Dorénavant le seuil maternelle est fixé à 25 élèves par classe.

Sans changement notable, pour la rentrée 2018 nous aurions donc les effectifs suivants :  
PS : 17 (14 nés en 2015 + 3 enfants déjà scolarisés en TPS dont 2 non-résidents à Novillars)  
+ 2/3 TPS pré-inscrits à ce jour  
MS : 18 (16 passages automatiques + 2 nouvelles inscriptions)  
GS : 23 (19 passages automatiques et 2 maintiens + 1 nouvelle inscription)  
**soit 58 enfants sans TPS**

A noter : des attributions de logements HLM sont effectuées à tout moment de l'année. Les effectifs sont donc susceptibles d'évoluer. A suivre ...

2 créations de lotissement sont à l'état d'étude dans la commune.

**P.P.M.S et Sécurité à l'école :**

- ⑨ **Les travaux demandés depuis maintenant 3 années pour des raisons de sécurité concernant l'accueil d'un élève handicapé malvoyant n'ont à ce jour pas été réalisés.**
- ⑨ **L'enfant sera scolarisé en CP à la rentrée 2018.**
  
- ⑨ **Exercice incendie** : un dernier exercice incendie sera fait courant juin.
- ⑨ **Compléments à prévoir dans les malles confinement :**
- ⑩ classe GS : pile 3R12 pour lampe de poche, radio FM+ piles, 10 couvertures de survie, 2 paires de grands ciseaux, biscuits secs, 3 seaux avec couvercle, papier hygiénique, 5 rouleaux de papier essuie-tout, 2 boîtes sacs congélation grand modèle, 50 gobelets jetables, boîtes de mouchoirs en papier, 4 brassards identification personnes ressources, linges, éosine disodique aqueuse non colorée
- ⑩ classe MS : 4 brassards identification personnes ressources, 10 couvertures de survie, 3 piles LR06, 1 pile LR03, biscuits secs, 3 seaux avec couvercle, 1 boîte de gants jetables, 2 boîtes sacs congélation grand modèle, coussin réfrigérant ou compresses watergel, papier hygiénique, 5 rouleaux de papier essuie-tout, linge
- ⑩ classe TPS/PS : 4 brassards identification personnes ressources, 1 radio FM à piles + piles, 1 paire de ciseaux, linges, chiffons, essuie-tout, 3 seaux avec couvercle, 1 pince à échardes, 10 couvertures de survie, coussin réfrigérant ou compresses watergel, 5 rouleaux de papier essuie-tout, 2 boîtes sacs congélation grand modèle, linges

scolaire. L'école s'inscrit dans une réflexion vers un fonctionnement de type SCP (Soutien au Comportement Positif). Dans l'optique d'une harmonisation avec le projet d'école de l'école primaire, un axe supplémentaire sera travaillé.

Ainsi les 3 axes principaux retenus pour le projet d'école sont :

## ① ASSURER UN PARCOURS DE RÉUSSITE À CHAQUE ÉLÈVE

### AXES PRIORITAIRES RETENUS POUR LE PROJET D'ÉCOLE 2018-2021

(se reporter à " Priorités retenues pour le futur projet d'école de la fiche d'autodiagnostic")

#### 1. Assurer un parcours de réussite à chaque élève

**Objectifs** ⇒1. prendre en compte les enfants à besoins particuliers (langagiers, éducatifs) en leur permettant un accès précoce à la scolarisation en maternelle (dès 2 ans)  
⇒2. palier au plus tôt les comportements difficiles empêchant certains enfants d'entrer dans les apprentissages

⇒3. porter un regard attentif sur les enfants en difficulté scolaire

#### Éléments de mesure de l'atteinte des objectifs

⇒1. meilleure intégration et épanouissement en tant qu'élève au sein de sa communauté « école »

⇒2. interroger l'évolution des enfants au comportement difficile,

⇒3. capacité à entrer dans les apprentissages, progrès constatés

#### Actions

⇒1. scolarisation d'enfants de 2 ans (TPS) si possible dans l'école en fonction des effectifs

⇒2. prises en charge d'enfants à comportement difficile après concertations en équipe, avec les parents et indirectement les partenaires extérieurs

⇒3. renforcement d'une pédagogie différenciée au sein de la classe en première intention puis recours au réseau d'aide voire aux partenaires extérieurs (sessad, orthophoniste, ...)

#### 2. Interroger les pratiques professionnelles en vue d'améliorer la réussite scolaire

**Objectifs** ⇒5. harmonisation des programmations au cycle 1  
⇒6. harmonisation des réponses apportées aux divers comportements rencontrés à l'école

#### Éléments de mesure de l'atteinte des objectifs ⇒

⇒5. programmations réalisées

⇒6. appropriation et prise en compte par les élèves d'un écrit de référence (échelle de sanctions)

**Actions** ⇒5. rencontres-bilan entre les enseignants du cycle 1 en vue d'une formalisation des programmations

⇒6. réalisation et mise en application d'un écrit recensant les divers comportements observés à l'école avec élaboration d'une échelle de sanctions commune à tous les élèves

#### 3. Construire les conditions d'une prise en charge éducative cohérente

**Objectifs** ⇒7. instaurer rapidement un apprentissage du vivre ensemble, conjointement aux apprentissages scolaires

#### Éléments de mesure de l'atteinte des objectifs

⇒7. nature du climat de classe, qualité des relations entre pairs et avec les adultes

**Actions** ⇒7. mise en place progressive du fonctionnement de type SCP avec formalisation des évolutions du comportement

① Le conseil d'école valide à l'unanimité le projet d'école 2018/2021. Les axes de travail retenus sont adoptés.

[Bilan financier de la Coopérative scolaire](#) : au 01 juin 2018 la coop présente un solde de

3327,62 € .

Nous notons une subvention de 745€ de la part de la municipalité, il semblerait que ce soit au titre de l'année scolaire 2018/2019. A vérifier avec mairie.

**Crédits alloués par la municipalité :** depuis de nombreuses années les crédits de fonctionnement n'ont pas changé (17€/an/enfant). Devant la hausse des tarifs constatés l'équipe enseignante demande une augmentation de la part par enfant concernant le crédit fournitures scolaires.

M. le représentant de la municipalité de Novillars nous informe que la subvention sera portée à 20€ à compter de septembre 2018.

**Fonctionnement de l'école :** Comment est-il possible d'organiser le service de garderie afin que le personnel communal en charge de ce temps du matin soit à l'école à 8 heures 20 ?

A partir de l'année scolaire 2018/2019 la présence d'un enseignant à l'entrée de l'école (plan Vigipirate) sera assurée par rotation des 3 enseignants de l'école maternelle. Les ATSEM devront donc être présentes dans les classes dès 8 heures 20.

**Travaux en cours et à réaliser :**

**Nous remercions la municipalité pour l'achat d'un massicot.**

**Demandes réitérées :**

- ⑩ Vérifier et remettre en état les vannes thermostatiques dans toute l'école (communs + classes)
- ⑩ Création d'un PREAU.
- ⑩ Peintures des locaux communs : couloirs, rotonde, coin des ATSEM, salle de réunion.
- ⑩ Changement du bloqueur de porte sur porte rotonde côté PS
- ⑩ Pose de protections permettant d'éviter que les bancs de la rotonde ne viennent casser les vannes thermostatiques des radiateurs
- ⑩ Coller le câble ethernet autour de la porte entre bureau direction et salle des maîtres
- ⑩ Vérifier et réparer les portes coulissantes du placard GS
- ⑩ Changer une bande aimantée sur prise graphique de la classe de GS
- ⑩ Pose de boutons de verrouillage sur les deux portes de la rotonde
- ⑩ Vérification et réparation des châssis dans salle de motricité, classes de MS et GS
- ⑩ Vérifier les tables de la classe de GS (plateaux qui bougent)
- ⑩ Changer la porte dans le couloir des MS / GS, menant sur l'arrière de l'école (apporte beaucoup de froid), y ajouter un judas de porte, une sonnette.
- ⑩ Installation d'une sonnette et d'un portier électrique, évitant aux personnels de l'école d'interrompre à tout moment leurs tâches pour se rendre au portail.
- ⑩ Obturer espace entre haie et mur école, vers portail entrée cour
- ⑩ Revoir porte sortie MS rotonde, très difficile à ouvrir pour les enfants
- ⑩ Possibilité de strier béton lisse devant portes entrées rotonde ?, très glissant si mouillé
- ⑩ Pose d'un judas sur porte couloir GS, en face classe GS
- ⑩ tracer les deux lignes délimitant l'espace accessible aux élèves dans la cour. Nouveau tracé demandé pour la ligne du fond.

**Nouvelles demandes :**

- ⑨
- ⑩ charnières portes du petit meuble du coin cuisine de PS
- ⑨
- ⑨

**Matériel :** Madame COLARD demande le remplacement de son lecteur CD. Une vérification sera faite quant à la garantie de l'appareil, sinon remplacement envisagé.

**Sorties scolaires :** A ce jour deux sorties sont envisagées :

- ⑩ Une sortie à la journée au Dino-Zoo le 19/06/2018. La société Doux Voyages, moins disante, a été retenue pour nous transporter à Charbonnières les sapins.

Départ du quai d'embarquement sur la place de la mairie à 9 heures, retour pour 16 heures 30. Les enfants seront déposés par les parents pour 8 heures 30 à l'école et rendus à leurs parents à 16 heures 30 à l'école.

Les demandes de financement seront les mêmes que les autres années, à savoir une participation raisonnable des familles (4,00 €), une demande d'aide au financement à la municipalité, ainsi qu'à l'association P'tits Zécoliers de Novillars, complément par la coopérative scolaire de l'école maternelle.

Le coût sera (modulable selon absentéisme élèves) : 700€ pour le transport et 500€ pour le parc.

- ⑩ Une balade cotée le 05/07/2018 sur le temps scolaire de 9 heures à 11 heures 30 dans les environs proches de l'école. Un parcours sera réalisé à pied, ponctué de haltes musicales, d'écoute d'histoires. La prestation sera assurée par Christophe GROSJEAN pour un coût de 300€, intégralement pris en charge par l'association LPZN.

Nous remercions vivement la municipalité et l'association de parents d'élèves LPZN pour leur soutien financier sans qui nous ne pourrions offrir ces sorties aux enfants et leur faire ainsi découvrir de nouveaux horizons.

### **Constitution du bureau de vote pour l'élection des représentants de parents d'élèves au conseil d'école :**

chaque classe sera représentée par un parent délégué élu titulaire et un suppléant qui siégeront dorénavant au nouveau conseil d'école commun.

Les parents susceptibles d'être présents pour la tenue du scrutin sont

- ⑩ Me MARX et M. CORNU se proposent pour la tenue du scrutin, selon leurs disponibilités professionnelles et envisagent de se porter candidats à l'élection des représentants de parents d'élèves.

⑩

### **Questions diverses :**

- ⑩ le personnel ATSEM est de moins en moins remplacé. Outre la qualité du travail c'est aussi une question de sécurité qui est posée lors d'absences non remplacées.

**Date du prochain Conseil d'école** : dans la quinzaine suivant les élections de représentants de parents d'élèves.

La séance est levée à 19h

Les secrétaires,

Le directeur,

Me Pétoles,      Me Colard

M. Thévenet